

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JANVIER 2018

Présents: MMES. Françoise PERRIER- Josiane DREVET- Claudine JOUSSERAND- Corinne VERDIER

Mrs Pierre GIRAUD- Marcel BARBIER-André PEYRET- Pascal JOUSSERAND- Jean-Pierre CREPET- Gauthier THEVENON-

**Absents excusés : Lydie FAISANDIER avec pouvoir à Françoise PERRIER
Chantal CASSAR avec pouvoir à Pierre GIRAUD
Valérie CHAZELLE avec pouvoie à Claudine JOUSSERAND
Norbert VIGIER avec pouvoir à Marcel BARBIER
Florence BARBIER**

Secrétaire de séance: Corinne VERDIER

Monsieur le Maire accueille le Conseil municipal Enfants

Ils exposent les demandes et les faits suivants :

- Demande où en est le projet de construction du bac à sable. Il devrait être réalisé très prochainement.
- Cantine : les enfants se plaignent que les petits sont punis à cause du bruit que font les grands. Monsieur le Maire répond que, pour le problème du bruit, les travaux d'insonorisation effectués n'ont pas été suffisants. Le problème a été évoqué en conseil d'école et une réunion est prévue avec la mairie, le personnel, l'association de la cantine et les parents d'élèves délégués. Monsieur le Maire précise que des règles de fonctionnement vont être édictées et leur demande s'ils sont prêts à les accepter. Tous les enfants sont d'accord.
- Il n'y a plus d'abattants dans les WC : la nouvelle réglementation impose de ne plus mettre d'abattants pour des raisons d'hygiène.
- Demande du panneau de basket : il devrait être posé pendant les vacances de février
- La marelle a été repeinte
- Nouvelle demande aux enfants de réfléchir au remplacement du miroir dans les toilettes qui est déjà cassé.

Monsieur le Maire informe qu'un des WC des maternelles sera remplacé par un urinoir.

1) - COMPTE- RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION:

Pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2) – RYTHMES SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 218/2019 :

Monsieur le Maire informe le conseil que le gouvernement nous donne la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée scolaire.

Les enseignants souhaitent laisser la décision aux parents. Un questionnaire a donc été établi. 82% des parents ont répondu et 65% préfère revenir à la semaine de 4 jours. La décision doit être entérinée par le conseil d'école, ce qui a été fait le 22 janvier.

Le conseil municipal doit également délibérer sur la décision et transmettre un courrier à l'Inspection Académique.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3)- RENOUELEMENT D'ADHESION A LA SOLUTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE :

Demande de renouvellement pour 5 ans de la convention qui nous lie au Conseil Départemental pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

Accepté à l'unanimité.

4) – CONVENTION ECOLE DE MUSIQUE CESCEN'DO :

Monsieur le Maire soumet la convention de service entre la Mairie et l'école de musique Crescen'Do avec une participation de 200€/an/enfant.

Accepté à l'unanimité.

Concernant les écoles de musique, Monsieur le Maire précise que celles existantes dans le périmètre de Loire Forez connaissent des difficultés financières, suite à la réforme des conventions qui annualisent le salaire de professeurs.

Les écoles de musique faisant partie du territoire de Loire Forez Agglomération, un travail d'accompagnement de ces structures a été réalisé, et des rapprochements d'école ont été effectués comme celles de Montbrison et de St Just St Rambert. D'ici la fin de l'année 2018, toutes les écoles de musique du périmètre pourraient se regrouper avec peut-être une modification des fonctionnements et une difficulté pour maintenir les statuts particuliers comme les cours de musique décentralisés.

5) - TOUR DE TABLE :

Marcel BARBIER :

-regrette que les petites communes comme Chambles risquent de ne plus avoir de cours de musique sur place.

-WC public: la commande est passée

-Travaux de sécurisation de la RD 108 : Loire Forez Agglomération va lancer les marchés

- Arrêt de bus à Cessieux : il faudrait classer Cessieux en agglomération pour pouvoir faire des arrêts de bus réglementaires.

-Ecole : les serrures seront changées pendant les vacances scolaires de février.

Françoise PERRIER :

- Projet MARPA : la procédure suit son cours. Une assemblée générale de l'association est prévue le 5 avril à 19 heures à St Maurice en Gourgois. Chambles sera représentée par Françoise Perrier et Christiane Fucher.

Pierre GIRAUD:

-Précise qu'il est allé à Biesse pour étudier la demande de remise d'un lampadaire vers le bachat, mais que cela ne lui semble pas nécessaire, vu la proximité d'une autre lampe.

Claudine JOUSSERAND:

-Signale des nids de poule sur la chaussée en haut de Notre-Dame de Grâce. Marcel Barbier répond qu'il y en a beaucoup sur la commune et qu'une première opération de point à temps a été réalisée par les cantonniers et qu'une autre est prévue dès que le temps le permettra.

André PEYRET :

-PLUI : nous avons reçu le compte-rendu d'EPURES. Les orientations ne vont pas beaucoup changer par rapport à l'ancien POS.

Une nouvelle journée de travail avec Loire Forez est prévue le 19 février à St Just- St Rambert.

-Adressage : Nécessité de prévoir une nouvelle réunion lorsque tous les travaux préparatoires seront achevés.